

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CERMES 3 - Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

UP Cité - Université Paris Cité, Inserm - Institut national de la santé et de la recherche médicale,

EHESS - École des hautes études en sciences sociales,

CNRS - Centre national de la recherche scientifique

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 29/01/2024



Au nom du comité d'experts¹ :

Philippe Terral, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

« En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres »

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président(e) :

M. Philippe Terral Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS

Expert(e)s :

Mme Caroline Costedoat Aix-Marseille université - AMU

Mme Isabelle Gobatto- Centre national de la recherche scientifique (CoNRS 38)

M. Laurent Fevrier Université de La Réunion (PAR)

M. Samuel Leze Ecole Normale Supérieure de Lyon

REPRÉSENTANT(E) DU HCÉRES

Mme Laurence Pourchez

REPRÉSENTANT(S) DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Rainer Maria Kiesow (EHESS)

Mme Hélène Le Roux (EHESS)

M. Arnaud de Guerra (INSERM)

M. Frédéric Vales (CNRS)

Mme Anne Paule Roqueplo (UPC)

M. Mathieu Arnoux (UPC)

M. Philippe Arhets (INSERM)

Mme Laurence Parmentier (INSERM)

M. Aouatif El Fakir (UPC)

Mme Sandrine Maljan Dubois (CNRS)

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société
- Acronyme : CERMES3
- Label et numéro : UMR 8211 – Inserm U988
- Composition de l'équipe de direction : Catherine Bourgain

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS3 Le Monde social et sa diversité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Sciences Humaines et Sociales, Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société.

L'unité est organisée en trois axes thématiques :

Axe 1. Diversification des pratiques et des lieux du soin. Institutions, trajectoires et enjeux moraux.

Axe 2. Politiques des savoirs. Biomédecine, populations et expertise.

Axe 3. Innovations, marchés et protection sociale.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES 3, UMR 8211 – Inserm U988) est une unité pluridisciplinaire de sciences sociales qui analyse les transformations affectant les mondes des sciences, de la médecine et de la santé ainsi que leurs rapports à la société. Il résulte de la fusion en 2010 du CERMES, UMR CNRS, Inserm et EHESS fondée en 1986 par Claudine Herzlich et dirigée de 1998 à 2009 par Martine Bungener, et du CESAMES, UMR CNRS, Inserm et Université Paris Descartes créé en 2004 dont le directeur était Alain Ehrenberg.

L'unité est localisée sur deux sites, correspondant aux locaux historiques du CERMES et du CESAMES. Le premier est situé sur le campus CNRS de Villejuif, le second sur le campus Saint Germain des Prés de l'Université Paris Cité.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CERMES 3 est associé à 3 Écoles Doctorales de rattachement : ED « Sciences sociales » (EHESS, ED 286 avec rattachement aux formations doctorales « Savoirs en société » ; « Sociologie » ; « Anthropologie sociale et Ethnologie ») ; ED « Savoirs, Sciences, Éducation » (Université Paris Cité, ED 623) ; ED « Sciences des sociétés » (Université Paris Cité, ED 624).

Au sein de l'Idex de l'Université Paris Cité, le CERMES 3 est membre de plusieurs instituts interdisciplinaires, avec des chercheurs impliqués dans l'animation de « La Personne en médecine » (ILPEM), Le Centre des Politiques de la Terre, le Paris Public Health. Le laboratoire est membre de l'EUR « Sustainability and Transition » : <https://sustainability-transitions.u-paris.fr/>

Le CERMES 3 est impliqué dans deux laboratoires d'excellence (Labex). Le premier — Labex SITES (Sciences, innovations et techniques en société) —, porté par l'Université Gustave Eiffel, rassemble la majorité des centres de recherche qui, en Île-de-France, travaillent sur les sciences et les techniques, les dynamiques de leur production, leurs rapports à l'économie, la politique et la gestion de la société. Le second — Labex TEPSIS — est porté par l'EHESS.

Des membres du CERMES 3 sont impliqués dans deux programmes et équipement prioritaire de recherche (PEPR). L'un participe au PEPR IRIaMa (Sciences du Risque). Un autre est responsable d'un axe scientifique du programme « Santé Numérique en Société », volet SHS du PEPR Santé Numérique, auquel sont également rattachés d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs. Le CERMES 3 co-anime l'International Research Network "Society and Genetics" (TranSocGen) porté pour le CNRS avec des collaborateurs aux États-Unis (UCLA and NHGRI), Mexique (UNAM), Brésil (Fiocruz), Royaume-Uni (King's College London), Israël (Tel Aviv University) et Singapour (Nanyang Technical University, Singapore). Deux autres membres du CERMES 3 ont été l'un responsable du Réseau Thématique Pluridisciplinaire du CNRS SHS, Génétique et Médecine Génomique, et l'autre, membre de l'équipe de direction de la Fédération pour la recherche sur l'autonomie et le handicap.

Le CERMES 3 est également inscrit dans le Campus Condorcet avec l'EHESS, et est impliqué dans le Programme de Recherche Interdisciplinaire PRI Santé (un co-animateur, et un membre du comité de direction).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	9
Directeurs de recherche et assimilés	3
Chargés de recherche et assimilés	14
Personnels d'appui à la recherche	9
Sous-total personnels permanents en activité	37
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	7
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	4
Doctorants	39
Sous-total personnels non permanents en activité	50
Total personnels	87

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
AUTRES	2	11	7
INSERM	0	6	2
UNIVERSITÉ PARIS CITÉ	8	0	0
EHESS	1	0	0
Total personnels	11	17	9

AVIS GLOBAL

Le CERMES 3 est une unité de recherche marquée par un ancrage thématique travaillé depuis une pluralité de regards en sciences sociales et avec une grande ouverture à l'interdisciplinarité et aux liens science-société. Le laboratoire met également à profit sa compétence en matière d'étude des sciences pour élaborer dans son projet scientifique une réelle pluri- et interdisciplinarité, qui inclut des collaborations avec des partenaires extra-académiques (décideurs, intervenants, bénéficiaires). Il faut souligner comme point fort du projet de l'unité ce souci de réflexivité sur les pratiques de recherche et sur leurs effets performatifs sur la société.

Le CERMES 3 est une unité reconnue dans le domaine des sciences sociales de la santé et au-delà, comme l'atteste son activité en matière de contrats financés et de publications. L'unité développe également une forte activité internationale dont le rayonnement s'est accru. Cette question de l'attractivité doit être mesurée en externe, mais aussi en interne. Le comité d'évaluation a pu noter la très bonne qualité des relations entre doctorants et post-doctorants, titulaires et personnels d'appui à la recherche. La fluidité de ses relations, l'écoute et l'ouverture au dialogue permettent un travail scientifique de qualité, avec notamment

des moyens matériels et un accompagnement très satisfaisant des doctorants. Il s'agit là d'une réussite de tous les membres de l'unité, mais aussi d'une volonté de l'équipe de direction qui a fait évoluer son mode de gouvernance avec un conseil de laboratoire très présent, actif et attentif aux questions relationnelles et au vécu de tous les membres du CERMES 3.

Le comité d'évaluation souhaite attirer l'attention des tutelles sur le manque de personnel d'appui à la recherche qui impacte déjà la dynamique scientifique de l'unité et qui met en péril son avenir scientifique, ce qui est dommageable pour une unité historiquement centrale dans son domaine. Mettre en place un appui à la recherche à la hauteur du potentiel du laboratoire nécessiterait 4 postes de PAR. Le comité d'évaluation alerte également sur les difficultés, voire les souffrances au travail qu'il a pu entendre d'un certain nombre de personnels qui expriment une dégradation des conditions de travail : arrivée de nouveaux outils gestionnaires, mode d'implantation insuffisamment préparé et accompagné, manque d'information des PAR sur leur progression de carrière et sur le traitement de leurs dossiers par les institutions d'appartenance. Certains membres de l'unité pointent également de fortes inquiétudes sur l'avenir à propos de leur installation sur le Campus Condorcet et sur le soutien humain et matériel des tutelles.

Pour permettre au CERMES 3 de révéler tout son potentiel, le comité d'évaluation ne peut qu'appuyer les demandes de l'unité. Sur le plan de l'organisation interne de l'unité et de son travail scientifique, le comité l'invite à continuer d'être attentive à ce que la situation de deux sites ne soit pas une entrave aux collaborations scientifiques et à la qualité des relations. Il recommande également à l'unité de poursuivre son attention à la qualité de vie des personnels au travail. C'est sur cette base que le CERMES 3 maintiendra la dynamique et la trajectoire qui sont les siennes et qu'il montera encore en puissance dans ses publications et dans son rayonnement à l'international autour du projet qu'il souhaite porter.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport évoquait le risque d'une diminution de la capacité d'encadrement doctoral liée au départ en retraite de membres HDR. Au cours des six dernières années, quatre HDR ont été soutenues par des chercheurs déjà en poste au CERMES 3 et une autre a été soutenue au printemps 2023. Six HDR sont actuellement en phase de finalisation ou de préparation.

Le précédent rapport évoquait une nécessaire amélioration de l'information des doctorants et un accompagnement dans l'accès aux terrains de recherche difficiles. Le fait d'encourager les doctorants à prendre place, dès leur arrivée, dans le quotidien de la vie scientifique de l'unité a eu un impact sur l'hétérogénéité dans la supervision des thèses — hétérogénéité également limitée par la cohésion d'un collectif qui facilite les échanges entre pairs.

La baisse importante du nombre de PAR n'a pas été compensée, les démarches répétées n'ont pas permis d'obtenir une affectation pérenne au CERMES 3.

Pour ce qui est des « risques de rupture » liés à l'inscription sur plusieurs sites du laboratoire, que le déploiement du Campus Condorcet en 2019 a renforcé, l'unité a réitéré son attachement à la situation multi-tutelle, vécue comme une ressource précieuse, et a investi différentes instances scientifiques, d'enseignement ou administratives dans chacune des tutelles. S'il n'a pas été possible d'identifier un site unique, l'unité formule l'objectif de rejoindre le Campus Condorcet (nouveau bâtiment EHESS à venir) au cours de la prochaine mandature, et de se limiter à une bi-localisation sur les deux sites (Campus Paris Cité et Condorcet).

Le renforcement du dialogue avec la santé publique et les sciences biomédicales est une réalité. Il y a eu un développement des collaborations de recherche (projets de recherche joints ANR, INCa, Iresp, DGOS), une participation à l'animation de réseaux communs dans les instituts interdisciplinaires de l'Université Paris Cité (ILPEM, Paris Public Health), ou le RTP CNRS SHS, Génétique et médecine génomique, l'accueil d'internes en médecine, de doctorants médecins et infirmiers, le développement d'enseignements en faculté de médecine (Paris Cité), et l'accueil de deux CRCN Inserm très impliqués dans le dialogue avec les sciences biomédicales et la santé publique.

Le laboratoire obtient des financements européens et internationaux. On note l'accueil, par recrutement CRCN au CNRS, d'une porteuse d'une ERC starting grant (Healing Encounters), la poursuite de deux ERC en cours (GLOBHEALTH et GlobalMed), l'accueil d'une post-doctorante Marie Curie. L'unité a également reçu plusieurs chercheurs invités du Brésil, d'Israël, de Belgique qui ont obtenu des bourses dans leur pays pour financer leur séjour. Les nombreuses collaborations internationales des membres du CERMES 3 mobilisent également des financements obtenus localement par les collaborateurs (Suisse, Espagne, Canada, Pays-Bas, Brésil, Allemagne, Etats-Unis, Royaume-Uni).

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CERMES 3 est une unité pluridisciplinaire singulière du fait qu'elle s'articule non pas autour de pôles disciplinaires, mais mêle différentes disciplines autour d'axes thématiques. L'UMR fait preuve d'une grande adaptabilité et d'un ancrage fort dans la société civile pour la réalisation de ses objectifs scientifiques.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose de ressources financières relativement confortables allouées par ses 4 tutelles pour permettre à ses chercheurs, ses doctorants et son personnel PAR d'exercer leur activité dans de bonnes conditions

matérielles. En revanche, le CERMES 3 perd peu à peu son personnel PAR titulaire et doit aujourd'hui compenser ces départs avec des contrats précaires.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le CERMES 3 se consacre à mettre l'humain au cœur de ses préoccupations et propose un accompagnement de qualité à ses personnels. Il est aussi extrêmement attentif à la question de la parité.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERMES 3 peut s'appuyer sur l'expérience et l'histoire de ses deux structures (CERMES et CESAMES) avant fusion. Cette perspective historique est essentielle pour une analyse approfondie de ses divers sujets de recherche.

Sa grande force est son articulation non pas en pôles disciplinaires mais en axes thématiques de recherche. Les chercheurs collaborent étroitement en étudiant les mêmes objets à la lumière de leurs disciplines respectives tout en favorisant l'enrichissement des travaux individuels.

Les chercheurs du CERMES 3 sont régulièrement sollicités pour débattre et apporter leur éclairage dans différents médias sur les questions de santé. Cet indicateur montre l'utilité et la pertinence de leurs travaux, notamment pour le grand public. L'unité contribue ainsi à une compréhension approfondie des défis actuels.

De plus, l'UMR a montré une grande capacité d'adaptation de son activité de recherche face aux crises contemporaines, notamment lors de la pandémie de COVID-19.

Enfin, son ouverture à l'international contribue grandement à l'enrichissement de sa recherche en favorisant la diversité des perspectives.

Points faibles et risques liés au contexte

La coordination d'une unité possédant une telle diversité disciplinaire peut être complexe et doit favoriser la collaboration et l'interaction entre chercheurs issus de domaines différents. Le CERMES 3 paraît en mesure de de réussir ce pari.

L'unité doit veiller toutefois à ne pas négliger certains domaines tels que la valorisation, le transfert ou encore l'innovation, domaines aujourd'hui essentiels pour faire vivre la recherche scientifique.

Enfin, il est difficile d'évaluer les impacts économiques et sociétaux de l'activité du CERMES 3.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERMES 3 bénéficie de crédits alloués par ses tutelles pour soutenir son activité scientifique, crédits qui profitent à l'ensemble des chercheurs, statutaires, non-statutaires et doctorants. Ces ressources sont utilisées dans des cadres très diversifiés : frais de recherche et de valorisation, projets de recherche, publications, événements (colloques, séminaires).

L'unité est par ailleurs très engagée dans l'enseignement et la formation à la recherche, notamment en coordonnant des Masters et en accueillant des doctorants. Le CERMES 3 a suivi les recommandations du précédent rapport Hcéres avec la soutenance de 4 HDR au cours des six dernières années, pour un meilleur encadrement doctoral.

Le CERMES 3 met à la disposition de ses membres des salles de réunion, un centre documentaire, un auditorium, des bureaux individuels ou partagés ainsi que des salles de convivialité. Les conditions de travail satisfont l'ensemble des personnels permanents et non-permanents.

Points faibles et risques liés au contexte

La baisse du nombre de PAR au sein du CERMES 3, pointée par la précédente évaluation, se poursuit inéluctablement avec des départs à la retraite et des mutations. L'unité a dû compenser ces départs par des recrutements en CDD, moins adaptés à l'accompagnement de projets d'envergure sur le long terme.

Depuis la perte de son technicien informatique, l'assistance technique dans le domaine n'est assurée que par l'ARDIS qui, aux yeux de l'unité, ne suffit pas à accompagner convenablement les projets.

Par ailleurs, selon l'unité, les logiciels d'ordres de mission mis à disposition par le CNRS handicapent la gestion administrative de l'unité et mettent en péril certains projets scientifiques.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité se soucie de la qualité de vie au travail de ses personnels. Elle dote notamment ses doctorants de bureaux, de matériels et logiciels informatiques pour une meilleure intégration.

La parité est également au cœur des préoccupations du CERMES 3 avec 31 femmes pour 17 hommes dont 4 femmes sur 6 à la direction.

Sur le plan environnemental, un groupe de travail a été créé avec une réflexion sur les choix matériels collectifs mais également sur les décisions individuelles des personnels de l'unité. Le CERMES 3 est aussi doté en matériel de visioconférence performant dans un souci de limitation de ses déplacements.

Points faibles et risques liés au contexte

Il existe très peu d'opportunités d'avancement de grade pour les personnels IT en appui à la recherche au sein de l'unité, qui pourraient envisager à terme une mobilité pour un poste plus attractif ailleurs.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'attractivité de l'UMR se mesure à trois facteurs : une forte animation scientifique ; le doublement des inscriptions de doctorants ; le doublement des contrats de financement à l'échelle nationale et européenne favorisant la création de réseaux de chercheurs.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité contribue à la construction de l'espace européen de la recherche en sciences sociales et santé.

La période de la pandémie (2019-2020) a globalement réduit l'animation scientifique. Pour 90 titulaires et 80 doctorants, on dénombre 22 communications et 1 poster dans des congrès ou colloques essentiellement en France et 13 invitations en keynotes (avant et après pandémie). L'unité est à l'origine de l'organisation de 17 colloques internationaux. Il faut noter la mise en place d'écoles thématiques interdisciplinaires de recherche ouvertes aux jeunes chercheurs. Les membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales dans des revues de spécialité francophones (*Sciences sociales et santé*) et européennes (*ALTER, European Journal of Disability Research*), et plus de 20 responsabilités dans des sociétés savantes nationales et européennes (comme les RT de l'Association Française de Sociologie, l'AMADES et l'Association Européenne des Anthropologues Sociaux) et dans des instances d'expertise (Commission Technique des vaccinations à la Haute Autorité de la Santé ou comité d'éthique de la Commission nationale de Psychiatrie).

L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

L'unité affiche la qualité de vie au travail comme une de ses priorités et mesure parfaitement les conséquences négatives de la perte de trois personnels d'appui à la recherche et l'accroissement des tâches administratives générées par le nombre de contrats à gérer.

Le nombre de doctorants a presque doublé (de 55 à 80) entre le présent quinquennal et le précédent (qui signalait déjà un doublement). Dès 2019, l'unité a mis en place une nouvelle procédure d'intégration des doctorants et des post-doctorants à la vie de laboratoire.

Le nombre d'encadrants a doublé (de 9 à 18 HDR). Cette évolution importante répond donc au point de vigilance du rapport 2019. Il y a eu jusqu'à 26 post-doctorants dans l'unité.

Il n'est pas possible d'établir l'attractivité des jeunes chercheurs en raison de l'absence de données permettant de mesurer le nombre de candidats annuels de l'unité à des postes CNRS et INSERM, le nombre de nouvelles demandes de rattachement et le taux de sélection. Le dossier indique l'affectation de 6 nouveaux chercheurs CNRS et INSERM, ce qui est un fait remarquable. Qui plus est, il n'y a pas de « chercheurs associés » dans le tableau remis, mais le rapport affiche 32 membres associés sans indiquer le nombre de nouvelles demandes par an ni le taux de refus. En deux ans, il n'y a que deux chercheurs étrangers invités dans le tableau, mais le rapport en affiche 11.

En dehors de la référence à HAL et l'incitation à publier dans des revues « diamant » en matière de science ouverte, le DAE manque de données concernant le déploiement, par l'unité, de la stratégie opérationnelle de ses tutelles en matière d'intégrité scientifique.

Le nombre de contrats a presque doublé (de 40 à 77) entre le présent quinquennal et le précédent. Les ressources propres sont désormais quatre fois supérieures à la dotation annuelle de fonctionnement. Ainsi, l'unité a obtenu 2 contrats internationaux (États-Unis, Israël) : elle co-porte avec Stanford University le programme "Nuclear Governance after Hiroshima. Atoms for War and Peace in Japan, France, and the United States", et elle participe, avec le college of Technology de Jérusalem (Israël), au programme "L'interface entre la vie communautaire religieuse et le handicap : le cas de la communauté juive de France". Mais, en outre, elle est partie prenante de 5 contrats européens, parmi lesquels on relève 3 programmes ERC : le programme GLOBALMED, sur le marché du médicament pharmaceutique industriel dans deux pays africains ; le programme GLOBHEALTH, développe une étude sociale et historique de la transition entre les deux principaux régimes qui ont caractérisé le gouvernement de la santé après 1945 ; enfin, le programme "Healing Encounters: reinventing an indigenous medicine in the clinic and beyond", programme de recherche anthropologique sur les pratiques de guérison, fondé sur la base de comparaison de trois sites ethnographiques : un site néo-traditionnel (Ville), un site biomédical (Laboratoire) et un site autochtone (Forêt), situés sur deux continents : Amérique du Sud (Pérou, Brésil), Europe (Pays-Bas, Italie, Espagne) et Amérique du Nord (États-Unis). Dans les projets financés au niveau national, l'unité obtient 65 financements. On mettra en lumière en particulier les 7 contrats financés par l'ANR : l'unité a participé à 3 d'entre eux, et 4 ont été portés par le laboratoire — le projet ANR Trajectoires d'innovation génétique en contextes de soi ; le projet ANR Addiction, health risks and recovery in context of social precarity : how to better adress complex needs talking into account gender and life stages. Coquelicot ; le projet ANR MigraChiCovid ; le projet ANR AMÈS- L'autorité de la médecine scientifique à l'épreuve des controverses sur la recherche clinique. Le CERMES 3 a su de plus collecter de multiples financements d'institutions publiques sur appels à projets : l'Institut National du Cancer, les Agences régionales de la santé, l'ANRS (Inserm), l'Institut pour la recherche en santé publique, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, etc. C'est près de 58 financements nationaux qui ont ainsi pu être mobilisés en faveur du CERMES 3. Si l'on ajoute les 5 financements obtenus dans le cadre du PIA (PEPR IRIMA, Labex Ifris, Labex UPC), les contrats passés avec des collectivités territoriales (Région Île-de-France) ou des associations, on mesure combien le CERMES 3 a les capacités de sa politique et est reconnu comme une force de recherche imposante. Ainsi, l'unité a pu financer 29 contrats post-doctoraux et des contrats d'ingénieurs. 67 doctorants sur 80 disposent d'un financement. 9 doctorants provenant de la médecine disposent d'un temps recherche accordé par l'employeur. C'est donc 95% des doctorants qui disposent d'un financement.

L'unité n'a pas d'équipements ou de compétences techniques. Néanmoins, un informaticien dédié à l'unité est une demande en raison des limites de la plateforme d'aide informatique du CNRS ARDIS.

En définitive, l'unité évalue de manière appropriée son attractivité en mettant en œuvre une politique efficace d'accroissement des encadrants scientifiques (nouveaux chercheurs et HDR). Mais elle mesure également ses conséquences avec l'accroissement des tâches de gestion des contrats.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Les points faibles sont la perte de trois personnels d'appui à la recherche, et le besoin d'un informaticien dédié à l'unité.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du laboratoire est très riche. Elle comprend plus de 40 ouvrages publiés dans des maisons d'éditions françaises ou internationales et 486 articles publiés dans des revues ACL pour la majorité, là encore avec une dimension nationale et internationale. L'internationalisation des productions ne se résume pas à la langue anglaise, avec des publications dans 7 autres langues. La grande diversité des revues reflète les attendus des différentes disciplines académiques des membres du laboratoire.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité : elle est riche et variée. Ses membres publient dans des revues de différents champs disciplinaires comme les sciences sociales de la santé, les sciences sociales des sciences et techniques, mais également dans des revues non spécifiques à la santé et des revues biomédicales généralistes à hauts facteurs d'impacts comme *The Lancet* ou *Nature*. Les membres du Cermes 3 ont publié plus de 40 ouvrages sur la période, dans des maisons d'édition universitaires françaises (PUF, PUR, EHESP, QUAE, ENS...) ou internationales (Rugers, Johns Hopkins Chicago, Manchester, Routledge...) et chez des éditeurs généralistes (La Découverte, Doin, Raison d'agir...). Ils ont publié près de 500 articles publiés dans des revues, en très grande majorité, à comité de lecture avec une notice HAL. La moitié d'entre eux l'ont été dans des revues internationales principalement en langue anglaise, mais également en espagnol, portugais, italien, allemand, néerlandais, japonais et chinois. La grande diversité des revues dans lesquelles ces travaux sont publiés reflète à la fois les traditions des différentes disciplines académiques des membres de l'UMR et leurs champs d'intérêt.

Les membres du laboratoire publient dans des revues non spécifiques à la santé, et notamment : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales ; American Ethnologist ; Cultural Anthropology ; Current Anthropology ; Ethnologie française ; History of the Human Sciences ; Les Annales. Histoire, Sciences Sociales ; L'Homme - Revue française d'anthropologie ; Nouvelles Questions Féministes ; Revue Française de Science Politique ; Revue française de sociologie ; Sociétés Contemporaines ; Sociologie du Travail ; Terrain*. L'unité publie également dans des revues du champ des sciences sociales de la santé : *Social Science and Medicine ; Sociology of Health and Illness ; Anthropologie et Santé ; Culture, Medicine and Psychiatry ; Medical Anthropology Quarterly, Sciences Sociales et Santé, Alter, Revue française des affaires sociales, Médecine et Philosophie...* Elle publie aussi dans des revues des sciences sociales des sciences et techniques : *Social Studies of Science, Biosocieties, Revue d'Anthropologie des connaissances, Cahiers, Droit, Sciences & Technologies, East Asian Science, Technology, and Society : an International Journal*. Enfin, les travaux du CERMES 3 sont publiés dans des revues biomédicales généralistes : *The Lancet ; Nature Medicine ; Science ; American Journal of Public Health ; Médecine/Sciences ; Plos One ; Public Health ; The Lancet Infectious Diseases ; Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique ; European Journal of Public Health*. On trouve encore des journaux aux thématiques plus ciblées : *European Journal of Ageing ; Frontiers in Psychiatry, Harm Reduction Journal ; Human Vaccines & Immunotherapeutics ; JMIR Mental Health, Journal of Women's Health ; Psychooncologie ; Revue Européenne des Migrations Internationales ; Vaccine*.

La répartition des membres de l'unité se faisant par axe d'étude (et non par équipe), il est difficile d'évaluer finement si la distribution des publications est homogène et proportionnée au potentiel de recherche. Les thèmes des publications sont en accord avec les axes de l'unité. Plusieurs publications peuvent être ventilées entre plusieurs axes et démontrent une plasticité interdisciplinaire. C'est là un point fort de l'activité scientifique des membres de l'unité. Cependant, nous pouvons constater un faible taux de publication des doctorants et une participation encore limitée des PAR, bien qu'un dispositif d'encouragement et d'aide à la

publication ait été mis en place et satisfasse les doctorants et les post-doctorants. Une réelle dynamique d'aide et de bienveillance entre senior et junior a été aussi soulignée lors des entretiens avec le comité d'évaluation, grâce notamment aux ateliers mensuels permettant aux doctorants des échanges constructifs autour des publications.

Le CERMES 3 est engagé dans la science ouverte avec une forte incitation aux dépôts d'archives ouvertes HAL et de publication dans des revues dites « diamants ». En parallèle, l'unité a mis en place des discussions pour faire place aux interrogations éthiques que soulèvent notamment les enquêtes de terrain et s'est dotée de matériel de protection des données avec l'obtention en 2021 d'une attestation de conformité au référentiel de méthodologie auprès de la CNIL.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

On peut s'inquiéter du très faible taux de publication des doctorants qui apparaît, dans le contexte actuel, comme un frein dans la poursuite de leur carrière. On ne peut qu'encourager l'unité dans sa démarche d'aide et soutien à la publication.

Le choix de publication dans des revues de type diamant peut également être un point négatif dans le dossier des jeunes chercheurs car ce sont souvent des publications qui n'ont pas (ou qui ont de très faibles) *impacts factors* selon les critères académiques. Il faut rester vigilant aux attendus des institutions qui ne sont pas forcément encore en adéquation complète avec la science ouverte.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

La qualité des recherches et les domaines de compétences des chercheurs de l'unité en font des experts reconnus et sollicités sur diverses arènes sociales à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale. On note l'engagement du CERMES 3 pour mettre en relation ses activités de recherche avec les grands défis sociétaux, pour développer les sciences participatives, la co-production de savoirs et le partage de connaissances avec des partenaires non académiques : ce positionnement est soutenu par une réflexivité scientifique constante des membres de l'unité.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'engagement de l'unité pour inscrire ses activités de recherche dans les interrogations sociales contemporaines relève de dynamiques individuelles et collectives. Il faut souligner une attention forte envers la production de savoirs en relation avec les crises sociétales pour en proposer des analyses et soutenir l'action publique : la crise du Covid-19 a été particulièrement illustrative de cet engagement, comme la montée en puissance des recherches sur la thématique de la crise environnementale et ses impacts sur la santé. On note une attention soutenue envers le développement de partenariats dans la pratique de la recherche, qui intègre des dialogues réguliers avec la santé publique et les sciences biomédicales, ce qu'illustre, parmi d'autres, le réseau de recherche pluridisciplinaire « "Non conformes" : Le soin à l'épreuve des comportements non-conformes ». Plusieurs chercheurs sont membres de conseils scientifiques d'instances impliquées dans des politiques de santé publique. Les collaborations de recherche sont également nombreuses avec des acteurs des mondes socio-sanitaires (projets de recherche ANR, INCa, ARS, Iresp). Ces relations s'établissent aussi avec l'animation de réseaux communs dans les instituts interdisciplinaires de l'Université Paris Cité (ILPEM, Paris Public Health) ou le RTP Cnrs SHS, Génétique et médecine génomique). Le CERMES 3 accueille également des internes en médecine, doctorants médecins et infirmiers ; plusieurs membres de l'unité enseignent en faculté

de médecine et/ou sont engagés dans des cursus qui forment de futurs acteurs des institutions qui mettent en œuvre les politiques de santé publique.

Les interactions avec le monde non-académique sont aussi soutenues par les nombreuses recherches collaboratives menées dans un cadre participatif, dont certaines se prolongent par des thèses CIFRE (3), des contrats régionaux (3) ou financé par associations (2).

En matière d'expertise, plusieurs membres du CERMES 3 ont été auditionnés par des commissions de l'Assemblée nationale, par les Ministères des affaires étrangères et de la santé, uTaskforce vaccin de la DGS, parmi d'autres. Certains membres interviennent auprès de l'OMS, de la Haute Autorité de Santé, du Haut conseil de la santé publique, de l'Observatoire national du suicide. Les expertises se développent aussi au service d'associations : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, Association AFP France handicap, Handéo, Fondation Sainte-Anne pour la recherche en santé mentale, AFMTéléthon. Des notes d'expertise soutiennent le travail d'information et le débat public.

Les membres du CERMES 3 sont aussi étroitement associés à la production de supports à destination du monde non-académique. Le partage de connaissances se fait en réponse à des sollicitations (entretiens de presse) et à leur initiative avec la rédaction d'ouvrages, essais, articles ou tribunes grand public, la réalisation de documentaires, la participation à des conférences et débats dans le cadre d'événements tels que les Forums régionaux de savoir, le Forum européen de bioéthique, les conférences de la Cité des sciences et de l'industrie, la participation à des émissions de radio ou de télévision. L'expertise des membres du CERMES 3 est également mobilisée dans la presse écrite ou dans l'animation de blogs. Les supports de communication (sites web, médias sociaux, chaîne canal-u) de l'unité permettent de soutenir ces initiatives. Le transfert de connaissances vers le grand public se réalise encore par les acteurs culturels (accompagnement d'écriture filmique, commissariat d'exposition, clip-vidéos de prévention). Ces manières multifformes d'interagir avec la société sont ancrées dans une réflexivité constante au sein du laboratoire, pour en définir les modalités et les cadres éthiques et épistémologiques.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Alors que les partenariats avec des institutions, des associations et des agences dans le secteur de la santé sont nombreux et les dynamiques de transfert de connaissance soutenues, on peut regretter que cette part d'activité du CERMES 3 et ses impacts reste peu évaluée au regard des enjeux de santé publique. Un point d'attention est également suggéré à propos de l'obtention de contrats CIFRE au regard des nombreuses collaborations mises en oeuvre, même si très peu de doctorants ne sont pas financés au sein de l'unité.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Le CERMES 3 est une unité pluridisciplinaire de sciences sociales qui analyse les transformations affectant les mondes des sciences, de la médecine et de la santé ainsi que leurs rapports à la société. Il résulte de la fusion en 2010 de 2 UMR CERMES et CESAMES. Ces deux structures, au-delà d'un même ancrage dans le champ des sciences sociales, partageaient des terrains, des méthodes et des manières similaires d'interroger les champs de la santé. De 2010 à 2018, l'unité a focalisé son travail sur l'hypothèse scientifique qui sous-tendait la fusion, selon laquelle a pris forme une nouvelle configuration des rapports entre sciences, santé et société. Cette nouvelle configuration se réfère, d'une part, au changement de statut de la médecine, progressivement régulée et critiquée de l'extérieur, d'autre part, à la confusion des frontières entre santé et santé mentale. Le CERMES 3 se structure autour de trois orientations prioritaires : 1) une attention accrue aux dynamiques de production et d'usage des savoirs, en particulier les outils de mesure et les catégories ; 2) une approche des politiques publiques qui mettent l'accent sur les conditions et les dispositifs présidant à leur mise en œuvre, qui prêtent leur attention à la diversité des régulations et aux multiples façons dont les personnes concernées s'emparent de ces politiques ; 3) une prise en compte des diverses échelles du gouvernement de la santé, en particulier les relations entre actions globales, nationales et locales qui caractérisent la phase actuelle de mondialisation.

Le CERMES 3 rassemble des sociologues, historiens, anthropologues, politistes, économistes, démographes et épidémiologistes. L'unité a la volonté d'étudier les mêmes objets à l'aide d'approches disciplinaires et de méthodes complémentaires (archives, enquêtes ethnographiques, entretiens, analyse quantitative). Elle travaille également à l'émergence de problématiques communes qui déplacent et enrichissent les démarches propres à chaque discipline. Sur ce point, le comité d'évaluation invite le CERMES 3 à développer une réflexion encore plus poussée et explicite sur les formes du travail pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire qu'il met en place. La question des échelles (de masse, de temps) ou de niveaux d'observation et d'analyse pourrait notamment être approfondie.

La situation actuelle du CERMES 3, multi-site, déjà pointée lors de la précédente évaluation pour les contraintes sur les échanges et sur le « faire laboratoire », a été renforcée par le déploiement sur le Campus Condorcet en 2019. Le laboratoire s'est approprié le sujet en réitérant son attachement à cette situation, vécue comme une ressource précieuse. S'il n'a pas été possible d'identifier un site unique, l'unité formule l'objectif de rejoindre le Campus Condorcet (nouveau bâtiment EHESS à venir) au cours de la prochaine mandature, et de se limiter à une bi-localisation sur deux sites (Campus Paris Cité et Campus Condorcet). Le comité encourage le CERMES 3 à maintenir son attention sur ce point pour sa cohérence et sa vie pratique.

Le CERMES 3 peut légitimement se prévaloir d'une activité scientifique solide et ses productions sont accueillies dans des revues et des supports de publication reconnus, en français et en anglais, ce dont le portfolio témoigne à travers quelques exemples choisis. Une politique d'archives ouvertes, mieux partagée, serait de nature à mieux diffuser encore cette activité importante. Des publications collectives associant plusieurs chercheurs de l'unité sur un même objet ou une même approche méthodologique pourraient être encouragées à l'avenir, pour matérialiser la préoccupation d'interdisciplinarité de l'unité. Le comité pointe toutefois un faible taux de publication des doctorants dont le nombre est pourtant croissant. Il encourage l'unité dans sa démarche d'aide et de soutien à la publication qu'il convient de renforcer.

Une attention accrue aux réponses aux appels à projets de recherche peut être constatée au cours de la période. Le nombre de contrats a en effet presque doublé (de 40 à 77) entre le présent quinquennal et le précédent. Les ressources propres sont désormais quatre fois plus importantes que la dotation annuelle de fonctionnement. Elles sont en cohérence avec les capacités d'administration et de gestion de l'unité, pourtant fragilisée par la perte de 3 PAR. Le comité encourage le CERMES 3 à poursuivre son engagement dans la diversification de ses sources de financement, aussi bien pour les chercheurs titulaires que pour financer davantage encore des thèses et renforcer une dynamique de post-doctorants.

Le projet du CERMES 3 pour le contrat 2025-2029 est construit à partir d'une réflexion scientifique approfondie et détaillée. Le comité invite l'unité à nourrir cette réflexion de considérations organisationnelles, en intégrant notamment les points faibles qu'il a mis en exergue.

Pour ce qui est du programme scientifique présenté, le comité acte le déplacement des cadres d'analyse, des objets et des modalités d'enquête sur les évolutions des enjeux propres aux mondes de la santé, sur les évolutions scientifiques des disciplines pratiquées au laboratoire, et sur l'important renouvellement des membres de l'unité, toute catégorie confondue. La perspective du cadrage en termes de « situations critiques » et de « coalescence des crises » pour analyser la multiplication de tensions au sein des mondes de la santé semble pertinente, et ce, bien au-delà de la pandémie de Covid-19 à laquelle il est fait référence de façon récurrente. Comme le précise le laboratoire dans son projet, cette perspective analytique globale est associée à la volonté de maintenir une place importante aux comparaisons transnationales, assises sur de solides enquêtes dans des pays du Nord et du Sud, et à celle de replacer les changements contemporains dans leurs dynamiques historiques. La redéfinition du périmètre scientifique proposé en trois axes thématiques (« Diversification des pratiques et des lieux du soin. Régulations et pratiques, expériences et inégalités », « Production et régulation des savoirs sur la santé : problématiques, innovations et contestations », « La santé à l'âge de la crise environnementale globale ») tout en identifiant trois questionnements transversaux à ces axes (l'analyse des mécanismes de production et de reproduction d'inégalités en santé, les processus de mise en routine et de restauration des équilibres, la réflexivité scientifique des membres de l'unité, notamment dans

leurs rapport à la société) apparaît tout à fait pertinente. Le comité regrette toutefois un manque de précision sur les modes d'organisation ou la gouvernance précise de ces axes. On voit des thèmes et des problématiques, très riches par ailleurs, ainsi que des collectifs (listes de noms de chercheurs par axe) mais on ne sait pas comment s'organise le travail de ces équipes : qui fait quoi ? Quelle est la place des titulaires, des post-doctorants, des doctorants ? Une clarification des modes de fonctionnement et d'organisation interne, tant sur le plan du travail scientifique qu'en matière de répartition des ressources et de relation entre chercheurs paraît indispensable pour une unité d'une taille importante.

Au final, en analysant l'existant et le projet, quatre points de faiblesse essentiels sont repérés à propos de l'unité. Ils donnent lieu à quatre grandes perspectives que le comité formule ici sous forme de grandes actions à mener.

Premièrement, il est nécessaire de régler la fragilisation d'une unité extrêmement dynamique et productive du fait de la réduction du nombre de personnels d'appui à la recherche. Si l'unité a dû compenser avec des recrutements en CDD, cette option n'est clairement pas viable sur le long terme pour l'accompagnement de projets scientifiques d'envergure que le CERMES 3 souhaite mettre en œuvre.

Deuxièmement, il est nécessaire de clarifier le positionnement géographique de l'unité et notamment sa situation multi-sites. Le fait que l'unité soit répartie sur deux sites géographiques distincts peut en effet compliquer la coordination et la communication entre les membres de l'unité alors même qu'une volonté de collaboration pluridisciplinaire est fortement affichée avec des problématiques transversales croisant les axes de travail. Cela peut également entraîner des contraintes logistiques. Les conséquences de l'augmentation du nombre de doctorants et de post-doctorants sur les bureaux et les postes de travail disponibles ainsi que les problématiques liées au déplacement sur le Campus Condorcet constituent, pour le comité, un point d'attention important.

Troisièmement, le comité invite le CERMES 3 à développer une politique d'accompagnement plus systématique des doctorants en termes de publications afin de valoriser davantage leurs travaux et de mieux les positionner dans leur carrière professionnelle.

Enfin, quatrièmement, le comité invite le CERMES 3 à mener une réflexion encore plus approfondie sur les questions de « réflexivité » évoquées dans le programme de l'unité et tout particulièrement à conduire un travail sur les processus de co-production/circulation/diffusion des savoirs au sein de collectifs hybrides, bref, de collaboration entre disciplines des SHS et d'autres disciplines scientifiques, avec des partenaires non académiques. Cette réflexion pourrait utilement aider à nourrir une politique plus explicite et formalisée du laboratoire en matière d'innovation, de valorisation et de transfert et à préciser par là même les impacts économiques et sociétaux de l'activité de recherche du CERMES 3.

Au-delà de ces points, le comité salue le tournant pris par le CERMES 3 au cours de la période évaluée : il a su établir une culture de laboratoire renouvelée, attentive aux dynamiques relationnelles et à la cohésion interne de l'unité, et intégrer pleinement la recherche sur contrats dans une perspective internationale, interdisciplinaire.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le CERMES 3 doit entretenir et maintenir la synergie que l'unité est parvenue à trouver au sein du laboratoire entre ses diverses composantes — chercheurs permanents, non-permanents, post-doctorants, doctorants et PAR.

L'unité doit par ailleurs porter une attention toute particulière à la pérennisation de ses PAR. En effet, si des solutions ne sont pas trouvées dans les prochains mois ou les prochaines années, le CERMES 3 risque de ne plus être véritablement en mesure de porter des projets d'envergure.

Enfin, il est indispensable que le CERMES 3 soit fixé sur les conditions de son déménagement à venir sur le Campus Condorcet, sur son calendrier comme sur le cadre d'accueil de toutes les catégories de personnel.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité recommande à l'unité de surveiller l'écart entre l'augmentation du nombre de doctorants et les moyens financiers disponibles pour accompagner cette augmentation.

Le comité recommande de surveiller également les risques d'isolement des personnels et notamment des doctorants en raison de la situation géographique bi-site de l'unité et dans la perspective du déplacement au Campus Condorcet.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les orientations scientifiques de l'unité permettent aux membres du CERMES 3 d'avoir une production scientifique de haut niveau, et ce, tant à l'échelle nationale qu'internationale. On ne peut que recommander à l'unité de conserver ce rythme.

Le comité recommande à l'unité de multiplier les démarches et les supports pour encourager les doctorants à la publication et les soutenir dans leurs recherches professionnelles.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Les activités scientifiques et d'expertise des chercheurs du CERMES 3, les partenariats multiformes et les transferts de connaissances vers le monde non académique sont une préoccupation de l'unité et témoignent de son engagement dans les grands enjeux contemporains. Le comité ne peut qu'inciter le CERMES 3 à poursuivre en ce sens. Le comité encourage également l'unité à poursuivre sa réflexion collective sur les conditions et sur les effets de son inscription dans la société, et sur la potentielle formalisation des modalités d'évaluation de ces transferts de connaissances.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 15 novembre 2023 à 08h15

Fin : 15 novembre 2023 à 17h05

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS



Déroulé des entretiens en distanciel pour le CENTRE DE RECHERCHE MÉDECINE, SCIENCES, SANTÉ, SANTÉ MENTALE ET SOCIÉTÉ

(CERMES 3)

le 15 / 11 / 2023

Tutelles : UPC, INSERM, EHESS, CNRS

Déposant : UPC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024 - VAGUE D

Composition du comité de visite :

Président :

M Philippe Terral

Expert(e)s :

M Samule Lézé

Mme Caroline Costeodat

Mme Isabelle Gobatto

M. Laurent Février

Conseiller scientifique, Mme Laurence Pourchez
HCERES, SHS Domaine 3, **Le monde social et sa diversité** :
Si nécessaire Laurence 07 81 37 23 35

8h15-8h30 Réunion Zoom du comité + CS
<https://zoom.us/j/94430102156?pwd=aVZ6OGJUVW9tQ25aZGMxMmh3RmlBZz09>
ID de réunion: 944 3010 2156
Code secret: 280942

Entretiens en distanciel

8h30-8h45 **test des connexions**
<https://cnrs.zoom.us/j/95209714326?pwd=TzEwNlBxeG5xYUFUcnpCdGZBL0lZz09>
ID de réunion: 952 0971 4326
Code secret: KKY20J

8h45 – 9h00 **Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique**

<https://zoom.us/j/94917035281?pwd=c3l2bFF0ZlR6MlVoTmdzUUVYODRwQT09>
ID de réunion: 949 1703 5281
Code secret: 585539

- 9h00 – 9h30 Entretien à huis-clos avec la **direction du laboratoire**
<https://cnrs.zoom.us/j/98868647183?pwd=OVIVL0p1TlRWWFNFTWlweUZhdTc4QT09>
ID de réunion: 988 6864 7183
Code secret: gKiEb3
- 9h30 – 10h10 Entretien à huis-clos avec les **représentants des tutelles**
<https://cnrs.zoom.us/j/94202929030?pwd=dUsvaTkyZkFEOGI1K01la0FZb3c1UT09>
ID de réunion: 942 0292 9030
Code secret: 6Tu2nv
- 10h15 – 11h15 Réunion **plénière** en présence de l'ensemble de tous les membres du laboratoire, permanents, émérites, associés et doctorants, post doc, CDD., et représentants des tutelles
<https://cnrs.zoom.us/j/95899585080?pwd=aFVhWkdCZStPUnNwOEpGMmt4VEEdKUT09>
ID de réunion: 958 9958 5080
Code secret: VbfJi7
- 11h20 – 11h30 PAUSE**
- 11h35 – 12h35 Entretien à huis clos avec les **personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires**,
<https://cnrs.zoom.us/j/96292399836?pwd=TnBjbmdMSTNGajZaMC8xMmFZZmphaDz09>
ID de réunion: 962 9239 9836
Code secret: W7Bka7
- 12h40 – 12h55 **Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique**
<https://zoom.us/j/98675612536?pwd=akFBSkF3dDBTcHFzYWN4RkJacXF0dz09>
ID de réunion: 986 7561 2536
Code secret: 672116
- 13h00 – 14h00 PAUSE REPAS**
- 14h05 – 14h45 Entretien à huis clos avec les **personnels d'appui à la recherche** : ingénieurs, techniciens et administratifs
<https://cnrs.zoom.us/j/99450275589?pwd=MXMwSGQ0VUs0VUdoVGZ4WWtYdkl6UT09>
ID de réunion: 994 5027 5589
Code secret: eh3gng
- 14h50 – 15h45 Entretien à huis clos avec les **doctorants et post-doctorants, jeunes docteurs, CDD**
<https://cnrs.zoom.us/j/99298057378?pwd=dmg4ZzJKaVR4OXZoeVVKazlDMGpUUT09>
ID de réunion: 992 9805 7378
Code secret: FynV1f
- 15h50 – 16h00 PAUSE**
- 16h05 – 16h35 Entretien à huis-clos avec la **direction de l'UMR**
<https://cnrs.zoom.us/j/96297793088?pwd=aIVYUEFRWjFyQXVObmtCWCtCS05TQT09>
ID de réunion: 962 9779 3088
Code secret: 4EX3pB
- 16h40 – 17h00 **Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique**
<https://zoom.us/j/92481329342?pwd=ZkwzMUN6cjlyWjNFZUNIRXIQT3U2UT09>
ID de réunion: 924 8132 9342
Code secret: 269672
- 17h05 Fin des entretiens en présentiel**

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Le Président

Paris, le 12 Janvier 2024

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Rapport d'évaluation de l'unité DER-PUR250024291 - CERMES 3 - Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société.

Madame, Monsieur

L'Université Paris Cité (UPCité) a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche CERMES 3 – Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société.

Présidence

Référence
Pr/DGDRIVE/2023

Affaire suivie par
Christine Debydeal -
DGDRIVE

Adresse
85 boulevard St-Germain
75006 - Paris

Ce rapport a été lu avec attention par la direction de l'unité, la vice-doyenne recherche et le doyen de la Facultés Sociétés & Humanités d'UPCité qui ont signalé une erreur factuelle typographique concernant le nom de notre Université (cf courrier du Doyen Sylvain Moutier) à corriger tout le long du texte, par la vice-présidente recherche d'UPCité et par moi-même.

Je vous adresse nos remerciements pour la qualité de ce rapport d'évaluation et vous informe ne pas avoir d'observations de portée générale à apporter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

www.u-paris.fr



Édouard Kaminski

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)